



La pause déjeuner c'est quoi ?

C'est le moment après la matinée de classe, où l'on peut, s'amuser, se détendre entre copains et profiter d'un bon repas bien mérité !

Pourquoi cette charte?

Pour mettre d'accord les enfants et les adultes sur les règles à respecter pour que tout se passe bien. C'est un contrat de confiance. En s'y engageant, chacun s'assure de passer un moment agréable.

Pendant la pause du midi, en tant qu'élève:

- Je parle poliment et sans moquerie aux adultes et à mes camarades
 - ✚ SINON, je m'excuse à l'oral et je suis isolé du groupe le temps qu'il faut
- Je passe aux toilettes et me lave soigneusement les mains avant le départ pour la cantine
 - ✚ SINON j'y retourne et je recommence
- Je me range par trois sur les trajets et respecte les consignes de sécurité des encadrants et de mes camarades porteurs de gilets jaunes (je ne bouscule pas)
 - ✚ SINON, je suis placé seul en début de file
- J'apporte chaque jour ma serviette de table dans une pochette fermée, marquée à mon nom
 - ✚ SINON, je mangerai sans serviette, au risque de me salir
- J'entre calmement dans le restaurant scolaire, rangé (e) avec le copain avec qui je souhaite manger
 - ✚ SINON, je rentrerai le dernier et je ne mangerai pas avec lui/elle
- Je lève la main si je souhaite sortir de table (aller aux toilettes, chercher de l'eau...)
 - ✚ SINON, je retourne à ma place et j'attends l'autorisation
- Je discute avec mes camarades sans élever la voix et dans le calme
 - ✚ SINON, je change de place
- Je partage équitablement la nourriture et je me sers en dernier
 - ✚ SINON, je ne servirai plus mes camarades pendant plusieurs semaines
- Je mange proprement et débarrasse comme on nous l'a demandé
 - ✚ Sinon, je serai seul responsable du débarrassage durant une semaine.
- Je respecte la nourriture, les locaux et le matériel mis à disposition
 - ✚ SINON, je répare ou remplace le matériel abîmé et nettoie les espaces salis

Tout manquement à ces règles fera l'objet d'un mot sur le « cahier rouge ». Au bout de trois avertissements écrits, un courrier sera adressé aux familles.

En cas de problèmes persistants, parents et enfants concernés seront convoqués en mairie.

En dernier lieu, une exclusion (temporaire ou définitive) pourra être envisagée.

A remettre à l'enseignant (merci)

Nom & prénom de l'enfant :

Signature de l'enfant :

